



I N F O R M A T I O N   A   L A   P R E S S E

## *Les grands repères de la rentrée scolaire*

### **Les effectifs dans les écoles**

**4307 enfants** feront la rentrée ce mardi 2 septembre : soit 1646 en classes maternelles et 2661 en classes élémentaires (chiffres enregistrés au 26 août 2008).

Globalement nous enregistrons une petite baisse des effectifs d'une cinquantaine d'enfants par rapport à la rentrée de l'année dernière.

Les écoles classées en zone d'éducation prioritaire (Jean-Zay, Ernest-Perochon et Emile-Zola) voient leurs effectifs en baisse, phénomène lié à la déconstruction de la première barre située dans le quartier du Clou-Bouchet. D'autres quartiers gagnent des élèves comme Sainte-Pezenne.

### **Les mercredis : 270 places en centres de loisirs municipaux**

Avec la mise en place de la réforme Darcos, la ville de Niort a adapté les capacités d'accueil des enfants dans les centres de loisirs en fonction de ses équipements et de son personnel.

Nos trois centres d'accueil permanents : Pérochon, Brizeaux et Chantemerle avaient jusqu'ici une capacité d'accueil de 170 places utilisées les 13 mercredis matins de concertation.

Pour répondre aux demandes des familles, la ville de Niort a ouvert 100 places supplémentaires dans ses centres, soit **270 réservées uniquement à la journée**. Elles sont proposées prioritairement aux familles dont les deux parents travaillent et aux familles monoparentales.

Pour le mois de septembre, les 270 places sont réservées par les familles qui en ont fait la demande.

Les familles sont invitées à se tourner vers les maisons de quartiers qui de leur côté ont augmenté également leurs capacités d'accueil le mercredi : voir le document joint transmis par les centres socio-culturels.

---

Service Communication

Daniel Manier, Directeur – ☎ 05 49 78 74 12 – Fax : 05 49 78 74 04 – E-mail : [daniel.manier@mairie-niort.fr](mailto:daniel.manier@mairie-niort.fr)

Isabelle Toesca, Contact Presse, au 05 49 78 74 03 ou [isabelle.toesca@mairie-niort.fr](mailto:isabelle.toesca@mairie-niort.fr)

## **Nouvelle organisation et charge supplémentaire pour la collectivité**

Le service Centres de loisirs a du se réorganiser dans l'urgence pour faire face à cette nouvelle gestion et devra mettre à disposition une personne supplémentaire pour gérer au mieux ce nouveau dispositif (charge supplémentaire en personnel de 26 000 euros par an).

Il faudra également redéployer différemment les heures des agents qui travaillaient dans les écoles le mercredi.

Plus de 22 000 heures pour le personnel de restauration, les Atsem et les agents d'entretien (soit 230 personnes réparties sur 25 sites) sont désormais libérées.

A lui seul, la mise à disposition de 100 places supplémentaires en centres de loisirs le mercredi représente une charge financière annuelle nette de 105 200 euros.

26 000 + 105 200 euros divisés par 100 places = charge directe de la collectivité pour une place supplémentaire en centre de loisirs soit 1312 euros.

- Coût réel de la journée par enfant (charges directes) = 36 euros

- Coût moyen de la journée par enfant pour les familles = environ 8 euros.

(pour mémoire : données 2005).

## **Une révision des tarifs en janvier**

La révision des tarifs des restaurants scolaires s'effectuera en janvier 2009 et non plus en septembre comme les années précédentes afin de soulager les frais des familles à la rentrée des classes.

Jusqu'à présent le coût réel des matières premières n'a pas été répercuté sur le tarif des repas. A noter que le coût de revient d'un repas s'élève environ à 8 euros, le tarif maximum d'un repas appliqué est de 4,24 euros et le minimum de 0,18 euro.

80% des enfants scolarisés dans nos écoles mangent au restaurant scolaire.

## **Les travaux dans les écoles : 13 groupes scolaires et 1 restaurant scolaire**

Le budget réservé aux travaux dans les écoles s'élève à 690 000 euros sans compter les travaux réalisés au groupe scolaire Ernest-Pérochon dans le cadre de l'ORU (420 000 euros). A cela s'ajoute un budget de 19 000 euros pour la réalisation de travaux dans la cadre de chantiers d'insertion (MIPE).

### **Groupe scolaire des Brizeaux :**

- travaux dans le restaurant scolaire : agrandissement de la salle de restauration en démolissant les sanitaires existants.
- Création de sanitaires aux normes handicapés.
- La maternelle a récupéré deux salles de classes occupées précédemment par la Ludothèque, soit 200 m<sup>2</sup>.

- La partie élémentaire a récupéré les deux salles de classe occupées par la maternelle.
- Peinture des locaux de rangement des produits du restaurant (chantier insertion)

**Groupe scolaire Ernest-Pérochon :** travaux réalisés dans le cadre de l'ORU

- aménagement des bords de la maternelle (côté place Louis-Jouvet)
- aménagement de l'entrée de la partie élémentaire rue Max-Linder avec notamment pose du portail conçu par les enfants de l'élémentaire.
- Ravalement de la façade sud du bâtiment élémentaire
- Remplacement des menuiseries de la façade nord de l'élémentaire.
- Couverture de la maternelle en tuile
- Changement d'énergie : chauffage au gaz (avant fioul)
- Création d'un quai de déchargement devant le restaurant (chantier d'insertion)

**Restaurant scolaire Louis-Aragon :**

- 3ème restaurant scolaire après Jean-Jaurès à être entièrement refait des salles à manger jusqu'à la cuisine. Les travaux ont commencé en janvier 2008 et se poursuivront jusqu'en février 2009. Ce projet bénéficie d'un co-financement du Conseil général dans le cadre du programme Proxima.

**Groupe scolaire Agrippa d'Aubigné :**

- travaux de peinture dans deux salles de classe.

**Groupe scolaire Paul-Bert :**

- réfection d'une partie de la toiture
- pose de rideaux et de stores

**Groupe scolaire Jules-Ferry :**

- pose de rideaux dans le restaurant élémentaire

**Groupe scolaire Langevin-Wallon :**

- restructuration de sanitaires aux normes handicap à la maternelle
- pose de store dans le restaurant élémentaire

**Groupe scolaire Jean-Macé :**

- pose de stores dans la restaurant élémentaire

**Groupe scolaire Michelet :**

- travaux de peinture dans une classe élémentaire (chantier d'insertion)
- pose de fenêtres dans le restaurant élémentaire

**Groupe scolaire Pasteur :**

- réfection de salles de classes élémentaires

**Groupe scolaire Edmond-Proust :**

- remplacement de menuiseries dans le restaurant
- pose de stores extérieurs à la maternelle

**Groupe scolaire George-Sand :**

- réfection de sanitaires à la maternelle

---

**Service Communication**

Daniel Manier, Directeur – ☎ 05 49 78 74 12 – Fax : 05 49 78 74 04 – E-mail : [daniel.manier@mairie-niort.fr](mailto:daniel.manier@mairie-niort.fr)

Isabelle Toesca, Contact Presse, au 05 49 78 74 03 ou [isabelle.toesca@mairie-niort.fr](mailto:isabelle.toesca@mairie-niort.fr)

- pose de clôture à la maternelle
- ravalement de façades de l'élémentaire

**Groupe scolaire Emile-Zola :**

- remplacement de clôture

**Groupe scolaire Pierre de Coubertin :**

- peinture des grilles de clôture et du portail de la partie élémentaire (chantier d'insertion)

## **Les nouvelles technologies dans les écoles**

Un budget de 55 000 euros est réservé cette année au développement des nouvelles technologies dans les écoles :

- 30 nouveaux portables déployés dans les classes connectables en réseau
- remplacement des imprimantes multi-fonctions laser couleurs
- mise en place de serveurs de sauvegarde.

---

**Service Communication**

Daniel Manier, Directeur – ☎ 05 49 78 74 12 – Fax : 05 49 78 74 04 – E-mail : [daniel.manier@mairie-niort.fr](mailto:daniel.manier@mairie-niort.fr)

Isabelle Toesca, Contact Presse, au 05 49 78 74 03 ou [isabelle.toesca@mairie-niort.fr](mailto:isabelle.toesca@mairie-niort.fr)